

Le mercredi 30 avril 2014

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 avril 2014, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Marie-Anne Poulin, Gaétane Mousseau, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Masseur et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : M. Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire

M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières et du transport scolaire

M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles et technologiques

M. Charles Millar, régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'un comité de travail s'est réuni avant la rencontre, afin de discuter de divers sujets : contrat de cafétéria à Sieur-de-Coulonge, secteurs de votation et transport scolaire.

RÉSOLUTION 2014-CC-046

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-03-26  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance

Le mercredi 30 avril 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-046) suite**

- 5- Contrat pour la secrétaire d'élections scolaires, informations
- 6- Tournoi de golf de la Sûreté du Québec dans le Pontiac, 12 juin 2014
- 7- Démarches sur le plan d'effectifs 2014-2015 et échéancier
- 8- Demande de la municipalité de Cayamant
- 9- Délimitation des secteurs de votation, informations
- 10- Golf du 7 juin 2014 pour l'établissement Cœur-de-la-Gatineau
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, 18 mars 2014
  - b) Comité de parents, 5 février 2014

**14- Demande de la MRC Pontiac****B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
  - a) Programme 6-9-15
- 2. SANCTION DES ÉTUDES
  - a) Résultats – bulletin 2<sup>ième</sup> étape
- 3. ORGANISATION SCOLAIRE
  - a) Maternelle 4 ans TPMD (Info MELS)

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1) RESSOURCES HUMAINES
  - a) **Démissions**
- 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
  - a) Projet : plan triennal 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017
  - b) Projet : actes d'établissement
  - c) *Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives* (LQ 2013, chapitre 15)
  - d) Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
  - a) Registre des chèques
  - b) Augmentation de différentes dépenses en 2014-2015
- 2- TRANSPORT SCOLAIRE
  - a) Application de la politique

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

- 1- RESSOURCES MATÉRIELLES
  - a) Remplacement de fenêtres et travaux divers – CFER à Maniwaki - MDB-016A

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-046) suite

- b) Remplacement partiel de fenêtres et allèges de béton – Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki - MDB-067N
  - c) Réfection de finis de planchers – école Ste-Anne à l'Île du Grand-Calumet - MDB-004B
  - d) Construction d'un mur de soutènement – école Ste-Croix à Messines–MDB-009B
  - e) Installation d'une plate-forme élévatrice – école St-Boniface à Bois-Franc – EHDAA-019
  - f) Entretien des espaces verts – centre CFER à Maniwaki
  - g) Entretien des espaces verts – école Académie Sacré-Cœur à Maniwaki
  - h) Entretien des espaces verts – école Pie-XII à Maniwaki
  - i) Entretien des espaces verts – centre administratif à Maniwaki
  - j) Entretien des espaces verts – école Sacré-Cœur de Gracefield
  - k) Entretien des espaces verts - école Ste-Marie d'Otter Lake
  - l) Entretien des espaces verts – école Ste-Anne à l'Île-du-Grand-Calumet
  - m) Contrat de cafétéria – école Sieur-de-Coulonge (ESSC)
  - n) Demande d'achat ou de location d'une parcelle de terrain à l'école ESSC par le CSSS Pontiac
  - o) Manuels scolaires obsolètes
  - p) Adhésion au regroupement d'achats du CCSR pour la caractérisation des matériaux contenant de l'amiante
  - q) Suivi projet de la Maison de la culture à la CEHG
  - r) Fournisseur de granules
- 2) RESSOURCES TECHNOLOGIQUES  
Pas de point
- F) AUTRES
- 1- Questions des commissaires
  - 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2014-CC-047

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 26 mars 2014**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire M. Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 26 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Il n'y a pas de suivis.

Le mercredi 30 avril 2014

**A-3 Parole au public**

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants et enseignantes, mentionne l'élection du nouveau gouvernement provincial, il y a quelques semaines, et souligne le contexte actuel de renouvellement des conventions collectives. Il rappelle les principaux dossiers chauds qui seront à suivre dans ce domaine.

**A-4 Correspondance**

Il n'y a pas de question sur la correspondance.

**A-5 Contrat pour la secrétaire d'élections scolaires - informations**

M. Sylvain signale que le président d'élections, M. Pierre Rondeau, a choisi la personne qui agira comme secrétaire d'élection. Ce sera Mme Sylvie Geoffrion. Son contrat a été signé récemment.

**A-6 Tournoi de golf de la Sûreté du Québec dans le Pontiac, 12 juin 2014**

La commissaire Mme Guylaine Marcil propose que la commission scolaire commandite un trou lors de ce tournoi de golf. La suggestion sera prise en considération.

**A-7 Démarche sur le plan d'effectifs 2014-2015 et échéancier**

M. Sylvain explique que le dépôt des plans d'effectifs devrait se faire comme prévu le 21 mai prochain, avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet.

**A-8 Demande de la municipalité de Cayamant**

*(Note : la commissaire Mme Chantal Lamarche se retire de la salle.)*

RESOLUTION 2014-CC-048

**Demande d'appui à la municipalité de Cayamant pour un projet de forêt de proximité**

**CONSIDÉRANT** l'évolution du dossier forêt de proximité depuis plus de 18 mois;

**CONSIDÉRANT** les démarches réalisées par la municipalité de Cayamant;

**CONSIDÉRANT** les liens du projet avec la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle;

**CONSIDÉRANT** l'appui du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle;

**CONSIDÉRANT** l'appui de la table des maires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-048) suite

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'appuyer la demande de la municipalité de Cayamant dans son projet de forêt de proximité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Note : la commissaire Mme Chantal Lamarche revient dans la salle.)*

**A-9 Délimitation des secteurs de votation - informations**

Avant la rencontre, en comité de travail, les membres du conseil des commissaires ont été informés des détails du projet de délimitation et ont formulé des suggestions.

**A-10 Golf du 7 juin 2014 pour l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

Le tournoi aura lieu pour réunir des fonds destinés à l'acquisition d'instruments de musique pour l'école de Gracefield. Le commissaire M. Bernard Caron y participera comme joueur, ainsi que le directeur de l'école, M. Yves St-Jacques. La commissaire Mme Chantal Lamarche et le directeur général, M. Harold Sylvain, assisteront au souper et il est possible que le commissaire Damien Lafrenière y soit lui aussi.

**A-11 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport et signale une coquille au niveau du colloque. Elle répond aux questions du commissaire M. Charles Langevin au sujet des taxes scolaires. Elle souligne aussi que le nouveau ministre Yves Bolduc a rencontré les présidents de commissions scolaires et a donné des précisions sur ses priorités. Le nouveau gouvernement veut abolir les directions régionales mais ne veut pas toucher aux services à l'élève. Les compressions administratives se poursuivront au ministère et dans les commissions scolaires.

**A-12 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain rappelle que la CSHBO fait partie du groupe de 14 commissions scolaires sélectionnées pour identifier les meilleures pratiques en gestion scolaire. L'exercice a eu lieu la semaine dernière et chaque direction de service a participé aux discussions. Selon les indicateurs de gestion dévoilés à cette occasion, la commission scolaire se classe, dans sa strate, parmi les commissions scolaires qui ont les plus bas frais administratifs.

**A-13- Dépôt des procès-verbaux :**

- a) Comité consultatif de gestion, 18 mars 2014
- b) Comité de parents, 5 février 2014

Les procès-verbaux sont déposés.

Le mercredi 30 avril 2014

**A-14 Demande de la MRC Pontiac**

M. Sylvain a rencontré récemment le directeur général de la MRC Pontiac, M. Rémi Bertrand, au sujet du dossier de l'agent de rétention. La CSHBO est appelée à donner un soutien à ce projet, tout comme le Centre de santé et de services sociaux du Pontiac et la Commission scolaire Western Quebec. Lors de la rencontre du 21 mai, M. Sylvain précisera le niveau de contribution de la commission scolaire.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**a) Programme 6-9-15**

M. Rondeau présente ce programme qui vise à favoriser les conditions de travail des étudiants et qui remplace l'ancien programme *Soyez de la chaîne*.

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

**a) Résultats – bulletin 2<sup>ième</sup> étape)**

M. Rondeau présente les taux de réussite au bulletin et répond aux questions des commissaires MM. Damien Lafrenière et Éric Éthier et Mmes Gaétane Mousseau, Chantal Lamarche et Denise Miron Marion.

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

**a) Maternelle 4 ans TPMD (Info MELS)**

MM. Rondeau et Sylvain présentent le document et répondent aux questions du commissaire M. Charles Langevin.

*(Les commissaires prennent une pause de 19 50 à 20 h 00.)*

Après la pause, M. Rondeau donne quelques précisions supplémentaires sur les taux de réussite.

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-049 Démissions**

**CONSIDÉRANT** le départ des personnes suivantes :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseau de prendre acte des démissions de ces personnes :

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-049) suite

Nom	Fonction
CHARETTE, Huguette	Enseignante
HÉRAULT-BÉLLAND, Ghislaine	Enseignante

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-2** **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

- b) RESOLUTION 2014-CC-050 **Adoption du projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2014-2015**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2014-2015, aux fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RESOLUTION 2014-CC-051 **Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2014-15, 2015-2016 et 2016-2017, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) **Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives (LQ 2013, chapitre 15)**

M. Leblanc dépose le document.

- e) RESOLUTION 2014-CC-052 **Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-052) suite

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

<b>Le jour :</b>	<b>Le lieu :</b>
27 août 2014	Maniwaki
17 septembre 2014	Mansfield
12 novembre 2014	Maniwaki
17 décembre 2014	Gracefield
28 janvier 2015	Gracefield
25 février 2015	Gracefield
25 mars 2015	Mansfield
29 avril 2015	Mansfield
20 mai 2015	Maniwaki
29 juin 2015	Maniwaki

**L'heure :** les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-053      **Registre des chèques****

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Janique Lachapelle;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 mars et 8 avril 2014 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) **Augmentation des différentes dépenses en 2014-2015****

Mme Riel donne des explications sur l'impact de la hausse de certaines dépenses, dont les tarifs postaux (environ 10 000 \$ de plus) et les tarifs d'électricité (environ 20 000 \$ de plus). Elle précise aussi que le coût des élections scolaires devrait se situer entre 175 000 \$ et 200 000 \$ et qu'il sera possiblement entièrement à la charge de la commission scolaire.



Le mercredi 30 avril 2014

## D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

RESOLUTION 2014-CC-054      **Amendement à la politique de transport scolaire**

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil des commissaires de favoriser le maintien et la survie des petites écoles de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil des commissaires de réduire les effets défavorables escomptés sur la socialisation des élèves de 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> année;

**CONSIDÉRANT** le respect des besoins éducatifs des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière que la politique relative au transport scolaire soit amendée tel que présenté.

## E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

### E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

a) RESOLUTION 2014-CC-055      **Projet : remplacement de fenêtres et travaux divers- CFER à Maniwaki - MDB-016A**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 8 avril 2014, à 14 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission conforme de Aluminium J. Clément inc., au montant de **107 800,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

<b>TABLEAU COMPARATIF</b>	
<b>Nom</b>	<b>Prix soumissionné (taxes exclues)</b>
Aluminium J. Clément inc.	107 800,00 \$
Construction Luc Montreuil	109 451,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	120 950,00 \$
Construction Langevin et frères	122 390,00 \$
Defran Inc.	157 822,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 30 avril 2014

- b) RESOLUTION 2014-CC-056      **Projet : Remplacement partiel de fenêtres et allèges de béton – Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki - MDB-067N**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2013-2014»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 24 avril 2014, à 14 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin d'accepter la plus basse soumission conforme de **Entreprises Ma-Mi inc.**, au montant de **273 250,00\$\$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

<b>TABLEAU COMPARATIF</b>	
<b>Nom</b>	<b>Prix soumissionné (taxes exclues)</b>
Les entreprises Ma-Mi inc.	273 250,00 \$
Defran Inc.	274 422,00 \$
Aluminium J. Clément inc.	304 400,00 \$
Construction Luc Montreuil inc.	330 000,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RESOLUTION 2014-CC-057      **Projet : réfection de finis de plancher – école Sainte-Anne à l'Île du Grand-Calumet - MDB-004B**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2013-2014»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 24 avril 2014, à 14 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'accepter la plus basse soumission conforme de **Entreprises Ma-Mi inc.**, au montant de **25 100,00\$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

<b>TABLEAU COMPARATIF</b>	
<b>Nom</b>	<b>Prix soumissionné (taxes exclues)</b>
Entreprises Ma-Mi inc.	25 100,00 \$
Construction Intégral M.T. Inc.	27 885,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 avril 2014

d) RESOLUTION 2014-CC-058      **Projet : construction d'un mur de soutènement - école Ste-Croix à Messines MDB-009B**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2012-2013»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 24 avril 2014, à 14 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'accepter la plus basse soumission conforme de **Paysagiste Envert & Fils**, au montant de **39 200,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Paysagiste Envert & Fils	39 200,00 \$
Construction FGK inc.	39 739,00 \$
Excavatech JL	43 565,00 \$
Jeux-Teci inc.	57 000,00 \$
Saho Construction	64 100,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	69 800,00 \$
9220-9733 Québec inc.	82 000,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

e) RESOLUTION 2014-CC-059      **Projet : installation d'une plateforme élévatrice - école St-Boniface à Bois-Franc - EHDAA-019**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure 30850 «Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées» pour l'année financière 2012-2013;

**CONSIDÉRANT** l'approbation du plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées par le comité EHDAA;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de Constructions Langevin et frères, au montant de **63 495,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-059) suite

<b>TABLEAU COMPARATIF</b>	
<b>Nom</b>	<b>Prix soumissionné (taxes exclues)</b>
Construction Langevin et frères	63 495,00 \$
Construction Luc Montreuil	65 758,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	73 350,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) RESOLUTION 2014-CC-060      **Entretien des espaces verts - centre CFER à Maniwaki**

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h, et le tableau comparatif ;

II EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon du CFER au montant de **825,00\$** \$ (taxes exclues) par année à **Entreprises Crêtes 2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

**TABLEAU COMPARATIF**

<b>Entreprises Crêtes 2006</b>	<b>Emond Tondre le gazon</b>	<b>Jason McCuaig</b>	<b>Jonathan Bélisle</b>
825,00 \$	900,00 \$	1 400,00 \$	1 100,00 \$

A

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- g) RESOLUTION 2014-CC-061      **Entretien des espaces verts - Académie Sacré-Coeur à Maniwaki**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h, et le tableau comparatif ;

II EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à l'Académie Sacré-Coeur au montant de **353,00 \$** (taxes exclues) par année à **Entreprises Crêtes 2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-061) suite

**TABLEAU COMPARATIF**

<b>Entreprises Crêtes 2006</b>	<b>Jason McCuaig</b>	<b>Jonathan Bélisle</b>
353,00 \$	1 200,00 \$	600,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- h) RESOLUTION 2014-CC-062      **Entretien des espaces verts - école Pie-XII à Maniwaki**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h, et le tableau comparatif ;

II EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école Pie-XII au montant de **490,00\$ \$** (taxes exclues) par année à **Entreprises Crêtes 2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

**TABLEAU COMPARATIF**

<b>Entreprises Crêtes 2006</b>	<b>Jonathan Bélisle</b>	<b>Jason McCuaig</b>
490,00 \$	840,00 \$	1 800,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i) RESOLUTION 2014-CC-063      **Entretien des espaces verts - centre administratif à Maniwaki**

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h, et le tableau comparatif ;

II EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon au centre administratif au montant de **1 100,00 \$ \$** (taxes exclues) par année à **Emond Tondre le gazon**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

**TABLEAU COMPARATIF**

<b>Emond Tondre le gazon</b>	<b>Entreprises Crêtes 2006</b>	<b>Jonathan Bélisle</b>	<b>Jason McCuaig</b>
1 100,00 \$	1 198,00 \$	1 700,00 \$	3 800,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 avril 2014

j) RESOLUTION 2014-CC-064      **Entretien des espaces verts - école primaire et sec. Sacré-Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT les 5 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h, et le tableau comparatif ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Éric Éthier :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à l'école Sacré-Coeur au montant de **1 850,00 \$** (taxes exclues) par année à **Emond Tondre le gazon**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

**TABLEAU COMPARATIF**

<b>Emond Tondre le gazon</b>	<b>Benoit Vaillancourt</b>	<b>Entreprises Crêtes 2006</b>	<b>Jonathan Bélisle</b>	<b>Jason Mc Cuaig</b>
1 850,00\$	1 950,00\$	1 898,00\$	2 600,00\$	3 600,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

k) RÉSOLUTION 2014-CC-065      **Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Charles Langevin de discuter des points E-1-k et E-1-l en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2014-CC-066      **Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** le commissaire M. Charles Langevin de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION 2014-CC-067      **Entretien des espaces verts - école Ste-Marie à Otter Lake**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h, et le tableau comparatif ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Éric Éthier :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à l'école Ste-Marie au montant de **1 090,00 \$** (taxes exclues) par année à **Entreprises Crêtes 2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-067) suite

**TABLEAU COMPARATIF**

<b>Entreprises Crêtes 2006</b>	<b>Louis Boucher</b>	<b>Jardin Éducatif</b>
1 090,00 \$	1 195,00 \$	1 340,00 \$

*Les commissaires Mmes Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Annette Dumouchel et M. Jacques Masseau inscrivent leur dissidence.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- I) RESOLUTION 2014-CC-068                    Entretien des espaces verts - école Ste-Marie à Otter Lake**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h, et le tableau comparatif ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Éric Éthier :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à l'école Ste-Marie au montant de **1 090,00 \$ \$** (taxes exclues) par année à **Entreprises Crêtes 2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

**TABLEAU COMPARATIF**

<b>Entreprises Crêtes 2006</b>	<b>Louis Boucher</b>	<b>Jardin Éducatif</b>
1 090,00 \$	1 195,00 \$	1 340,00 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

*Les commissaires Mmes Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Annette Dumouchel et M. Jacques Masseau inscrivent leur dissidence.*

- m) RESOLUTION 2014-CC-069                    Non renouvellement du contrat de service de cafétéria à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge**

CONSIDÉRANT que le fournisseur de service n'a pas rempli ses obligations de fournir certains documents contractuels ;

CONSIDÉRANT la consultation réalisée auprès de la direction de l'école;

CONSIDÉRANT que le contrat était d'une durée d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013, avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires ;

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-069) suite

**CONSIDÉRANT** la possibilité de mettre fin au contrat de cafétéria selon la clause 12.1 du contrat :

**II EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseau de ne pas renouveler le contrat pour le service de cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge avec M. Robert Héroult pour une troisième année et de retourner en appel d'offres pour l'année 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**n) Demande d'achat ou de location d'une parcelle de terrain à l'école ESSC par le CSSS Pontiac**

M. Pétrin explique que le projet est en cheminement et prendra la forme d'une vente au prix coûtant. Il manque encore certains points et le dossier reviendra à la prochaine séance du conseil des commissaires.

**o) Manuels scolaires obsolètes**

M. Pétrin présente un projet de résolution et répond aux questions des commissaires Mmes Chantal Tremblay, Madeleine Aumond, Janique Lachapelle et Chantal Lamarche et MM. Damien Lafrenière et Charles Langevin. M. Pétrin s'informerait des pratiques en cours dans les autres commissions scolaires de l'Outaouais et reviendra sur ce dossier lors de la prochaine séance du conseil des commissaires.

**p) Adhésion au regroupement d'achats du CCSR pour la caractérisation des matériaux contenant de l'amiante**

M. Pétrin présente et explique le document.

**q) Suivi projet de la Maison de la culture à la CEHG**

La présidente Mme Diane Nault a contacté récemment le président de la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau, M. Michel Gauthier. Il semble qu'il y ait des hausses à prévoir au niveau des coûts. L'étude détaillée estimait le projet à 6,9 millions \$, mais le ministère révisait ce montant à 8,5 millions \$ en tenant compte de l'inflation, du rehaussement de certaines contingences et des coûts prévisibles d'enlèvement de l'amiante. Il va aussi falloir organiser un concours d'architecture, ce qui va amener des délais et des coûts supplémentaires. Il en ressort que le projet ne pourra pas être lancé avant 2015. Elle répond aux questions des commissaires M. Charles Langevin et Mme Guylaine Marcil.

**r) RESOLUTION 2014-CC-070 Réponse à la demande de Trebio au sujet du remboursement de la garantie d'exécution pour l'approvisionnement des granules aux écoles Sieur-de-Coulonge et Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** la demande adressée par Trebio à la commission scolaire, au sujet du remboursement de la garantie d'exécution avant la fin du contrat d'approvisionnement en granules ;



Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-070) suite

**CONSIDÉRANT** que ce contrat signé par les deux parties le 24 mai 2011 est d'une durée de cinq ans se terminant le 31 août 2016 ;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire désire poursuivre son contrat avec Trebio ;

**CONSIDÉRANT** qu'aucune clause du contrat ne justifie le remboursement de la garantie d'exécution avant la fin de celui-ci sur simple demande de l'une des parties :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion de respecter les clauses du contrat, de ne pas rembourser en partie ou en totalité la garantie d'exécution à Trebio et, ainsi, de poursuivre le contrat jusqu'à terme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

Pas de point.

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Madeleine Aumond demande où nous en sommes en ce qui concerne le dossier du centre Jean-Bosco. M. Sylvain répond qu'il n'y a pas encore eu d'annonces officielles et la présidente Mme Diane Nault précise qu'elle a eu des échanges très positifs sur cette question.

Le commissaire M. Jacques Masseau signale qu'à la sortie de la cour de l'école Sieur-de-Coulonge, les trous sont nombreux sur la surface du pavage et les autobus éprouvent des difficultés à cet endroit. M. Pétrin en prend note et fera un suivi.

Le commissaire M. Éric Éthier souhaite qu'un suivi soit fait au niveau de la vérification régulière du permis des chauffeurs d'autobus. M. Sylvain va y veiller.

Il profite de l'occasion pour demander si des écoles ont des instruments de musique inutilisés. L'école de Gracefield pourrait en bénéficier. M. Sylvain en prend note.

Le commissaire M. Damien Lafrenière demande si un suivi avait été fait au sujet des personnes anglophones mécontentes. M. Rondeau a rencontré la direction du Cœur de la Gatineau sur cette question et des mesures ont été prises. Le commissaire M. Damien Lafrenière ajoute qu'il reçoit encore des plaintes et M. Sylvain suggère que ces personnes le contactent directement.

Le mercredi 30 avril 2014

Le commissaire M. Damien Lafrenière demande si le changement de gouvernement a un impact sur le dossier armurerie. Le directeur général, M. Harold Sylvain, souligne que, dès hier, des démarches ont été entreprises auprès de tous les chefs de partis, de la ministre Stéphanie Vallée et du haut-fonctionnaire responsable de la formation professionnelle, en vue de permettre à cette formation de demeurer en place.

La commissaire Mme Marie-Anne Poulin demande s'il est exact qu'un club des petits déjeuners s'implantera à la Cité étudiante l'an prochain. M. Sylvain répond que c'est le cas. Il s'agit d'un projet de longue haleine qui va finir par se concrétiser en 2014-2015.

La commissaire Mme Marie-Anne Poulin rappelle que le Club Richelieu de Maniwaki et l'Harmonie Richelieu avaient acquis beaucoup d'instruments de musique et que ceux-ci sont toujours conservés à la Cité étudiante. Ils pourraient être utilisés par l'école de Gracefield. M. Sylvain va faire des vérifications.

La commissaire Mme Marie-Anne Poulin demande si le programme d'immersion de la Commission scolaire Western-Quebec existe encore. M. Rondeau va le vérifier.

M. Rondeau mentionne qu'une activité portes ouvertes a eu lieu à Sieur-de-Coulonge et a remporté un grand succès. Il souligne aussi qu'un employé de l'école, M. Guy Croteau, fera parti des lauréats primés par Forces Avenir.

La présidente Mme Diane Nault signale que des avirons-souvenirs ont été confectionnés pour deux commissaires démissionnaires, M. Jacques Pilon et Mme Marise Veilleux. Ils leur seront remis sous peu.

De plus, elle participera à une marche au bénéfice du camp Le Terrier le 24 mai prochain. Les volontaires pourront se joindre à elle et il sera aussi possible de la commanditer.

**F-2**    **RÉSOLUTION 2014-CC-071**                      **Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 21 mai 2014, à Maniwaki

---

Secrétaire général

---

Présidente